



Contribution - Congrès 2026

HOMPS Jordan - Militant
Communiste

Section – PCF – Pic-Saint-Loup
Fédération de l'Hérault (34)



Afin de contribuer pleinement et sincèrement à la vie démocratique de notre parti, j'ai choisi d'organiser ma contribution au congrès autour d'un ensemble de réflexions nourries par mon expérience militante actuelle, par l'analyse de la société dans laquelle nous évoluons et par les difficultés concrètes rencontrées dans mon engagement. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la contribution que j'avais présentée lors de la conférence nationale de 2024 ; elle en prolonge les questionnements, en approfondit les analyses et en actualise les enjeux.

I. La difficulté d'être communiste en 2026

En tant que jeune militant communiste engagé depuis six ans au PCF, je mesure chaque jour que cet engagement est à la fois une fierté profonde, une richesse politique et humaine, et un combat exigeant. Rejoindre le parti a été un choix réfléchi et conscient : celui d'emprunter une voie que je tiens pour juste, y compris lorsqu'elle paraît minoritaire ou à contre-courant. Militier aujourd'hui donne parfois le sentiment d'avancer à rebours d'une époque marquée par l'aliénation, la résignation et le repli, dans un contexte où les forces réactionnaires progressent et où les parallèles historiques avec les années 1930 ne peuvent être balayés d'un revers de main.

Dans ma commune de Castelnau-le-Lez, je suis aujourd'hui le seul représentant de ma section, engagé au sein d'une liste plurielle rassemblant des forces de gauches insoumises, écologistes et citoyennes pour les municipales. Cette responsabilité est stimulante, m'honore, mais elle met aussi en lumière nos fragilités organisationnelles. Comment le parti peut-il mieux accompagner, former et soutenir celles et ceux qui assument des responsabilités électives ? La solidarité militante entre camarade est réelle, mais elle ne suffit pas : nous avons besoin d'une organisation plus structurée, plus solide et plus formatrice, capable de faire monter une nouvelle génération de cadres et d'élus, et de donner à la jeunesse l'envie de nous rejoindre et de s'engager durablement.

À ces enjeux internes s'ajoute la question décisive de l'unité de la gauche. Les divisions persistantes entre forces se réclamant de la social-démocratie et celles de la gauche de transformation, notamment entre LFI et le PS, alimentent lassitude et incompréhension chez nombre de militants unitaires de toute la gauche. Comment faire émerger une candidature unique à l'élection présidentielle, adossée à un programme réellement partagé, issu d'un travail de convergence associant organisations politiques, syndicats de travailleurs et de travailleuses et forces associatives ? Comment créer les conditions d'un dépassement de la Ve République pour ouvrir la voie à une République démocratique, sociale et écologique ?

L'union n'a jamais été un acquis ; elle est un combat permanent. Dans la période actuelle, face à la montée de l'extrême droite, elle devient une nécessité stratégique.

Ce sont ces interrogations, qui traversent mon engagement militant. J'attends de ce 40^e congrès du Parti communiste français qu'il apporte des réponses claires, structurantes et à la hauteur des enjeux de la période.

Bilan : Comment faire du PCF une organisation plus forte et plus attractive, capable de former et de faire émerger une nouvelle génération militante, d'enthousiasmer la jeunesse et de porter l'unité de la gauche face à l'extrême droite en 2027, aux côtés de nos partenaires associatifs et syndicaux ?

II. Exemplarité républicaine et universaliste laïque

Nous devons continuer à porter une ligne politique ambitieuse, visant à transformer concrètement la vie publique, tout en demeurant fermes sur nos principes, notamment sur une laïcité fidèle à l'esprit et à la lettre de la loi de 1905. Cette exigence doit également se traduire par l'inscription dans la loi d'une obligation éthique renforcée pour l'ensemble des élus de la République, incluant un véritable contrôle d'honorabilité, à l'image de ce qui se développe et se renforce dans la fonction publique.

Il n'est pas acceptable que les exigences soient plus strictes pour les agents de l'État que pour celles et ceux qui exercent un mandat électif. Tous sont au service de la nation et du bien commun ; tous doivent répondre à des standards élevés de probité et d'exemplarité.

Nous, communistes, devons incarner cette exigence républicaine sans compromis. Le capital ne concède jamais rien spontanément pour nos membres : il nous appartient donc de démontrer encore et toujours, par nos pratiques comme par nos propositions, que nous sommes à la hauteur des principes que nous défendons, et d'imposer cette ligne éthique humaniste au cœur de l'ensemble du champ démocratique.

Rendre inéligible à vie toute personne condamnée pour des faits de corruption ou pour des infractions constituant une incitation à la haine, à la discrimination ou à la violence à l'encontre d'autrui. Réaffirmer l'importance des dispositions existantes, notamment celles issues de la loi Gayssot, et renforcer la lutte contre toutes les formes de racisme, de sexisme, de rejet des personnes LGBTQIA+ ou des personnes en situation de handicap et, plus largement, contre toute discrimination.

Pour nous, la société que nous voulons construire est celle où l'assignation à la naissance cesse de déterminer les trajectoires de vie ; une société où la liberté d'être est pleine et entière, et où chaque personne reçoit, sans distinction d'origine, de genre, d'orientation ou de condition sociale, le soutien collectif de la nation pour vivre dignement et librement, dans le respect des autres et du cadre commun.

En ce sens, il ne peut y avoir, pour nous, qu'une seule école : celle de la République, laïque et véritablement gratuite. Une gratuité réelle, qui inclut les fournitures et garantit que les conditions matérielles d'accès au savoir ne soient jamais un facteur de discrimination. Une école assurant la scolarité obligatoire de 3 à 18 ans, fondée sur un socle commun exigeant et ambitieux, partagé par toutes et tous avant toute spécialisation ou professionnalisation précoce.

Une telle ambition suppose un financement public plein et entier. L'École ne peut être une variable d'ajustement budgétaire : elle doit être considérée comme un investissement prioritaire de la nation. Cela implique des moyens humains suffisants, des effectifs réduits par classe, une revalorisation salariale des personnels, des locaux adaptés, et un financement garantissant l'égalité réelle entre les territoires.

Il convient également d'ouvrir le débat sur les modalités de progression des élèves : celle-ci ne devrait pas être exclusivement déterminée par l'âge, mais par l'appropriation effective des savoirs et des compétences. Les enseignants et les enseignantes, par leur expertise professionnelle, doivent être au cœur de cette évaluation. Faisons confiance à leur jugement pédagogique pour accompagner au mieux la réussite de notre jeunesse.

Cela suppose d'abroger la loi Debré, de réaffirmer le principe d'un monopole public de l'enseignement et de reconstruire, à travers l'école pleinement financée par la puissance publique, les bases d'une société plus juste, plus éclairée et véritablement émancipatrice.

Dans le débat public, la pluralité des opinions ne peut abolir la distinction entre savoir démontré et simple assertion. Une connaissance étayée par des méthodes rigoureuses, des preuves vérifiables et la confrontation critique ne saurait être placée sur le même plan qu'une croyance. Assumer cette hiérarchie dans l'espace médiatique, au moyen de règles publiques exigeantes, ne relève pas de la censure mais de la protection du débat d'idée face à la désinformation et à la confusion entre « le vrai et le faux ». C'est une exigence de rationalité héritée des philosophes des Lumières et de la tradition de la Révolution française, qui ont fondé l'émancipation politique sur l'usage public de la raison.

Il nous revient d'affirmer clairement notre parti comme celui de la vérité : non d'une vérité dogmatique, mais d'une vérité recherchée, construite, discutée et vérifiée, dans la continuité de cette tradition rationaliste et républicaine. Comme le rappelait Jean JAURÈS : « Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire ; c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe, et de ne pas faire écho, de notre âme, de notre bouche et de nos mains aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques. » Être fidèles à cet héritage, c'est refuser les simplifications, les passions instrumentalisées et les calculs intéressés, et faire de la raison critique un principe indissociable de notre engagement politique.

Cela suppose d'interroger la place de certains « think tanks néolibéraux » dont la production idéologique se présente comme neutre alors qu'elle procède d'orientations politiques déterminées. Défendre l'autorité du savoir ne signifie pas sacraliser une technocratie, mais exiger la transparence des analyses, de leurs financements et de leurs présupposés. Le relativisme scientifique ambiant masque trop souvent le caractère idéologique des dogmes du marché. Réaffirmer la primauté du savoir critique, soutenir la recherche publique indépendante et garantir une expertise affranchie des intérêts privés constituent des exigences démocratiques centrales. **Devenir le parti de la vérité, c'est faire de la rigueur intellectuelle un instrument d'émancipation collective.**

De la même manière que nous exigeons une exemplarité universaliste et laïque dans l'ensemble des institutions de la République, cette exigence doit s'appliquer pleinement aux forces de l'ordre. Les transformer ne signifie pas les affaiblir, mais les refonder afin qu'elles soient pleinement des institutions républicaines au service de la paix civile et de la tranquillité publique, irréprochables dans leurs pratiques comme dans leur éthique.

La demande de sécurité exprimée par la population est légitime. Mais la sécurité ne peut être opposée aux libertés publiques ni à l'égalité devant la loi. Elle doit s'inscrire strictement dans le cadre de l'État de droit. Cela suppose une formation renforcée aux principes républicains et à la déontologie, une lutte effective contre toute forme de discrimination, et une vigilance constante face aux dérives autoritaires ou aux influences idéologiques contraires aux fondements de la République.

Cette refondation implique également un contrôle démocratique renforcé. L'autorité judiciaire, garante des libertés individuelles, doit voir son rôle consolidé. Les mécanismes disciplinaires internes doivent être profondément réformés afin de garantir l'indépendance, la transparence et l'effectivité des sanctions, notamment en cas de violences illégitimes. Le rééquilibrage des pouvoirs administratifs est également nécessaire pour éviter toute concentration excessive entre les mains de l'exécutif via les préfets.

Une force de l'ordre véritablement républicaine est une institution respectée parce qu'elle est responsable, contrôlée et fidèle à l'universalité des droits. C'est à cette condition que sécurité, justice et liberté pourront être conciliées durablement et que la confiance entre la population et celles et ceux chargés de la protéger pourra être restaurée.

Bilan : Nous devons faire vivre une exemplarité républicaine pleine et entière : des élus soumis à une exigence stricte de probité, une primauté assumée de la raison et du savoir dans le débat public, une école publique laïque et intégralement financée garante de l'égalité réelle, et des forces de l'ordre refondées, placées sous un contrôle démocratique et judiciaire effectif. C'est à cette condition que l'universalisme républicain cessera d'être proclamé pour devenir une réalité institutionnelle et concrète.

III. Sécurité sociale, nationalisations, service public : la modernité intacte du communisme

Il nous faut partir de ce que les communistes ont concrètement construit pour la société française. La Sécurité sociale, portée notamment par Ambroise CROIZAT, a constitué une rupture historique en garantissant à chacune et chacun une protection face aux aléas de l'existence. Le statut général des fonctionnaires, impulsé sous l'autorité de Maurice THOREZ et approfondi par Anicet LE PORS, a consacré une conception exigeante du service public fondée sur l'indépendance, la continuité et l'égalité. Ces conquêtes ne relèvent ni de la nostalgie ni du patrimoine symbolique : elles démontrent qu'il est possible d'organiser la solidarité à l'échelle nationale et de subordonner l'économie au bien commun.

À travers elles s'affirme un principe structurant : la mise en commun des richesses et la collectivisation des secteurs stratégiques pour les soustraire à la rentabilité privée. Le service public n'est pas un simple instrument administratif ; il incarne une vision politique où la puissance publique garantit l'égalité réelle et la continuité des droits sur tout le territoire.

Dans cette cohérence, l'objectif du 100 % Sécurité sociale doit redevenir un horizon stratégique prioritaire. Le système actuel, partagé entre assurance maladie obligatoire et complémentaires privées, entretient complexité, inégalités et logiques concurrentielles. La prise en charge intégrale des soins prescrits par la Sécurité sociale permettrait de restaurer l'égalité devant la maladie, de simplifier l'organisation du système et de mettre fin à une marchandisation partielle de la protection sociale. Cela implique un financement renforcé, fondé prioritairement sur la richesse produite et sur une contribution accrue du capital, conformément au principe fondateur : **chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.**

Plus largement, la reconquête du monde du travail suppose la reprise de contrôle public sur les secteurs clés de l'économie : énergie, transports, banques, santé, numérique, communication, grandes infrastructures. Le monopole public dans ces domaines stratégiques n'est pas un archaïsme ; il constitue une condition de souveraineté démocratique, de planification écologique et de justice sociale.

Dans le champ de la santé, cette orientation doit être pleinement assumée. La médecine ne peut rester structurée par des logiques libérales et concurrentielles. La fonctionnarisation massive des professionnels de santé, notamment des médecins, doit devenir un objectif central pour garantir l'égalité territoriale d'accès aux soins, lutter contre les déserts médicaux et assurer la continuité du service. Cela implique également la nationalisation des cliniques privées et leur intégration dans un service public de santé unifié. La santé est un droit fondamental ; elle ne saurait être soumise au marché ni à la recherche du profit.

Cette exigence s'applique aussi aux statuts particuliers générateurs de rentes. **Le notariat**, en particulier, pose la question de l'intégration de missions d'intérêt général dans un cadre public transparent et démocratiquement contrôlé, afin de mettre fin à leur appropriation patrimoniale et à leur concentration héréditaire.

Cette cohérence doit également s'étendre au monde agricole. Il est temps de rouvrir le débat sur la figure du paysan fonctionnaire, exploitant une terre relevant du domaine public dans le cadre d'une concession d'usage garantie par l'État. En contrepartie d'un engagement à produire selon des objectifs de souveraineté alimentaire, de qualité sanitaire et de transition écologique, l'agriculteur se verrait assurer un revenu stable, indépendant des fluctuations spéculatives des marchés et des aléas des prix mondiaux.

Une telle orientation permettrait de sortir les paysans de la dépendance aux logiques productivistes et à l'endettement permanent, de rompre avec la domination des grands groupes agro-industriels et de réinscrire l'agriculture dans une planification démocratique au service de l'intérêt général. Produire pour nourrir la population et préserver les terres ne peut relever de la seule logique du marché ; cela doit redevenir une mission d'utilité publique.

La question de la propriété doit, enfin, être posée sans détour. Sans remettre en cause la propriété d'usage ou personnelle, il est indispensable de rouvrir le débat sur la propriété des grands moyens de production, des infrastructures stratégiques et du foncier. Tant que ces leviers resteront concentrés entre les mains d'intérêts privés guidés par l'accumulation du capital, la transformation sociale sera entravée. La démocratie ne peut s'arrêter aux portes de l'économie.

Cela conduit également à interroger la transmission des grandes fortunes. L'héritage massif constitue un mécanisme majeur de reproduction des inégalités et de concentration du pouvoir économique. Mettre fin à la transmission intégrale des très grands patrimoines relève d'une exigence de redistribution et d'égalité réelle devant la naissance : la richesse produite collectivement doit, au-delà d'un usage raisonnable, revenir à la collectivité.

Dans le même esprit, il est nécessaire de limiter la concentration capitaliste dans les secteurs ne relevant pas directement du monopole public. Des règles anti-trust renforcées, des plafonds de taille et, le cas échéant, des mécanismes de démantèlement doivent empêcher l'émergence d'entreprises privées hégémoniques capables d'imposer leurs intérêts à la décision politique. Une économie démocratique suppose qu'aucun acteur privé ne puisse rivaliser en puissance avec l'État.

Ainsi conçue, la réforme de la propriété ne nie pas l'initiative individuelle ; elle subordonne l'activité économique au pouvoir politique, au bien commun et à la redistribution des richesses.

Le travail mené par Fabien GAY au Sénat sur le contrôle des aides publiques aux entreprises éclaire cette nécessité. Les plus de 200 milliards d'euros d'aides versées chaque année interrogent la cohérence de notre modèle. Tout euro public doit être conditionné, contrôlé et évalué annuellement. Les aides doivent être strictement liées à des engagements vérifiables en matière d'emploi, de salaires, d'investissement productif et de transition écologique. Toute entreprise qui délocalise, ferme un site ou supprime des emplois après avoir bénéficié de fonds publics doit rembourser les sommes perçues. L'argent public ne peut plus servir à socialiser les pertes et privatiser les profits. Il doit être l'instrument exigeant du bien commun.

Bilan : Nous devons réaffirmer une identité communiste de reconquête du monde du travail fondée sur la Sécurité sociale intégrale, le retour au monopole public dans les secteurs stratégiques, la fonctionnarisation des missions essentielles, la maîtrise publique du foncier et des infrastructures, ainsi qu'une réforme démocratique de la propriété et des aides publiques. C'est par la collectivisation des leviers économiques clés et la planification au service du bien commun que nous pourrions garantir souveraineté, justice sociale et transition écologique.

IV. Démocratie et contre-pouvoirs : vers une République démocratique, sociale et écologique

La refondation démocratique ne peut se limiter à des ajustements institutionnels : elle doit passer par l'engagement clair d'un processus constituant dès l'élection d'un candidat ou d'une candidate de gauche en 2027. L'ouverture d'une Assemblée constituante, élue au suffrage universel et associant les forces sociales organisées, doit être posée comme un mandat impératif afin de fonder une VI^e République démocratique, sociale et écologique. Cette nouvelle architecture institutionnelle devra rompre avec l'hyperprésidentialisme de la Ve République, rééquilibrer les pouvoirs au profit net du Parlement et du contrôle citoyen (principe de révocabilité des élus), renforcer les droits sociaux constitutionnels et garantir l'indépendance réelle de la justice et des médias. Mais ce travail

ne peut être improvisé : les principes, les mécanismes et les garanties de cette VI^e République doivent être élaborés dès maintenant, en lien avec les syndicats, les associations et les forces politiques de transformation, afin que la rupture démocratique soit préparée, assumée et immédiatement opérationnelle.

Mais une VI^e République ne prendra sens que si elle repose sur des contre-pouvoirs sociaux renforcés. La démocratie ne peut être uniquement représentative ; elle doit être sociale et organisée. Cela suppose de consolider les libertés syndicales et associatives et de restaurer les mécanismes de démocratie sociale affaiblis ces dernières années, notamment à minima par l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique de 2019 afin de rétablir le paritarisme dans la fonction publique.

Il faut toutefois envisager d'aller au-delà du paritarisme pour l'avenir. Dans toutes les instances relatives au travail, à la santé au travail et aux conditions d'exercice professionnel, la représentation des personnels doit être majoritaire par rapport à celle de l'administration ou de l'employeur. L'esprit des anciennes CHSCT, démontrait qu'un contrôle effectif des conditions de travail exige un rapport de forces institutionnel en faveur des salariés. Donner la majorité aux représentants élus des travailleurs et travailleuses constituerait un acte concret de démocratisation du monde du travail et un rééquilibrage réel des pouvoirs.

Les corps intermédiaires ne sont pas des obstacles à la souveraineté populaire : ils en sont l'expression organisée. Nous devons encourager nos militants et militantes à investir les organisations syndicales et associatives qui œuvrent à la transformation sociale. Soutenir, en toute indépendance, les dynamiques de rapprochement entre les syndicats de lutte participent de cette stratégie. Les grandes conquêtes sociales naissent de la convergence organisée des forces du monde du travail.

Dans la même logique, la gestion de la Sécurité sociale doit revenir pleinement aux organisations représentatives des travailleurs et travailleuses. La mise sous tutelle croissante de l'État a progressivement vidé de sa substance le principe fondateur d'une Sécurité sociale gérée par les assurés eux-mêmes. Restaurer une gouvernance démocratique par les organisations syndicales, dans un cadre transparent et responsable, permettrait de redonner à la Sécurité sociale son caractère d'institution du monde du travail, financée par la richesse produite et administrée par celles et ceux qui y contribuent. Il ne s'agit pas de fragiliser la solidarité nationale, mais de réaffirmer que la protection sociale n'est ni une politique gouvernementale conjoncturelle ni un instrument budgétaire : elle est un droit conquis, relevant d'une démocratie sociale autonome et vivante.

La bataille pour nos idées est aussi culturelle et médiatique. La démocratie ne peut être réelle sans un pluralisme effectif de l'information. La concentration des médias entre les mains de quelques groupes industriels fragilise le débat public, restreint la diversité des points de vue et favorise une forme de fabrication du consentement conforme aux intérêts dominants. Une République démocratique et sociale doit garantir la transparence totale des financements, limiter strictement la concentration capitalistique dans le secteur médiatique et renforcer un service public de l'audiovisuel véritablement indépendant, doté de moyens stables et protégé des pressions politiques comme économiques.

Il est également nécessaire de protéger juridiquement les rédactions et les journalistes contre les ingérences des actionnaires, de consolider les autorités de régulation en leur assurant une indépendance réelle et des pouvoirs effectifs, et de garantir les conditions matérielles de l'investigation.

Parallèlement, l'éducation populaire, scientifique et civique doit redevenir un pilier de l'émancipation collective : former l'esprit critique, diffuser les savoirs et permettre à chacun d'exercer pleinement sa citoyenneté constituent des conditions essentielles d'un espace public éclairé.

Dans une VI^e République véritablement démocratique, l'indépendance de la justice doit être pleinement garantie et renforcée afin qu'elle constitue un pouvoir effectif de contrôle de l'action politique et économique. Cela suppose de consacrer constitutionnellement l'autonomie du parquet vis-à-vis de l'exécutif, de refonder le Conseil supérieur de la magistrature sur une majorité de magistrats élus par leurs pairs et de sanctuariser les moyens budgétaires de la justice. Une justice indépendante ne doit pas être un simple principe proclamé : elle doit disposer des moyens humains, financiers et institutionnels lui permettant de contrôler réellement les décisions publiques, de sanctionner les manquements et de protéger les libertés fondamentales.

Dans le même esprit, l'accès des citoyens et citoyennes à la justice doit être profondément facilité. Les recours collectifs contre l'État ou contre les grandes entreprises doivent être élargis et simplifiés, notamment en matière sociale, environnementale et de discriminations. Les syndicats et associations doivent pouvoir agir plus aisément au nom de l'intérêt collectif, et des mécanismes publics d'aide aux procédures doivent garantir que le coût judiciaire ne constitue pas un obstacle face aux puissances économiques. La démocratie ne peut être effective si le droit demeure théorique : elle suppose la capacité concrète pour le peuple organisé de contester, contrôler et faire sanctionner les abus du pouvoir politique comme du pouvoir capitaliste.

La défense de la République implique d'assumer une position sans ambiguïté : les organisations d'extrême droite qui portent un projet de discrimination, de hiérarchisation des citoyens, de remise en cause des libertés fondamentales ou de stigmatisation d'une partie du peuple ne peuvent être considérées comme des forces politiques ordinaires. Une VI^e République devra se doter de mécanismes juridiques explicites permettant d'interdire toute formation ou mouvement dont le programme, les actes ou les financements contreviennent aux principes constitutionnels d'égalité, ou remettent en question les droits de l'homme. La démocratie n'a pas à garantir les moyens de son propre démantèlement. Défendre le pluralisme suppose d'en protéger le cadre : on ne peut tolérer dans le champ républicain celles et ceux qui travaillent à l'abolition des droits et des libertés qui le fondent.

Le Parti communiste doit donc être le moteur de toute cette dynamique de renforcement des contre-pouvoirs pour la suite. Mais nous devons aussi reconnaître que la transformation ne se fera pas seuls. C'est dans l'articulation des forces politiques, syndicales et associatives que pourra émerger une République véritablement démocratique, sociale et écologique.

Bilan : La VI^e République que nous appelons de nos vœux ne pourra être démocratique, sociale et écologique que si elle s'appuie sur des contre-pouvoirs réels et organisés : démocratie sociale majoritaire dans les instances du travail, Sécurité sociale rendue à la gestion des organisations représentatives, pluralisme médiatique garanti face à la concentration capitaliste, justice pleinement indépendante et accessible permettant le contrôle effectif de l'action politique et économique. Refonder la République, c'est redonner au peuple organisé les moyens concrets de contrôler l'État et le capital afin que la souveraineté populaire devienne une réalité vivante.